DEPARTEMENT DE L'AISNE ELECTIONS LEGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962 **1re Circonscription**

Ancien Sénateur de la Communauté

Membre, depuis 4 ans, de la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale

Député depuis décembre 1958

de la 1re circonscription de l'Aisne

Maire de Bièvres
(Canton de Laon)
depuis quinze ans

Président d'associations sportives de jeunesse



Engagé volontaire 1939-1940

Capitaine de réserve sorti du rang

Chevalier de la Légion d'honneur
à titre militaire

Médaille de la Résistance

Croix du Combattant volontaire
de la Résistance

Croix de guerre 1939-1940

Croix du Combattant volontaire

Croix de guerre 1940-1945 avec palme

Croix du Combattant

Médaille des F.F.L.

Médaille de Lybie, Médaille d'Italie

Médaille des Opérations interalliées

Médaille des Internés Résistants

Officier de la Croix de Vaillance
de l'Armée Polonaise Libre

Président d'honneur de la section
des Combattants volontaires de l'Aisne

Gilbert DEVÈZE

Cultivateur et forestier

Maire de Bièvres (canton de Laon) **depuis 1947**

Remplaçant éventuel

Pierre GOURMAIN

Conseiller général et Conseiller municipal de Vailly-sur-Aisne
Commerçant
Ancien combattant et ancien prisonnier de guerre 1939-1945
Croix du Combattant
Palmes académiques
Ancien vice-président de l'Assemblée départementale



vous déclare

J'ai toujours été et reste :

Pour

Pour la Justice et le progrès social

Pour les confrontations franches dans la bonne humeur de toutes les bonnes volontés, au service du bien public, quelles que soient leurs idéologies ou leurs origines.

Pour un travail d'équipe sur les problèmes intéressant vos communes :
HABITAT RURAL, CONSTRUCTION DE LOGEMENTS, EXPANSION ECONOMIQUE.
ADDUCTION D'EAU, SPORTS, LOISIRS, CONSTRUCTIONS SCOLAIRES.
ENTRETIEN DU RESEAU ROUTIER.
EXTENSION DES MOYENS DE DEPLACEMENTS.

Pour une saine gestion des finances publiques

Pour la défense de toutes les causes justes

Pour les positions courageuses et sans équivoque

Contre

Contre tout sectarisme

Contre les snobs et les barrières sociales

Contre la multiplicité des partis

Contre le retour aux hommes, aux méthodes et au système de la IVe République

Contre tout régime de force quel qu'il soit

Contre le bla-bla-bla et l'abus des promesses électorales généralement en usage

Contre l'abstention. Je l'ai prouvé par mes votes à l'Assemblée.

Electrices, électeurs, je vous ai dit en novembre 1958,

que les institutions ne valent que par les hommes qui les animent. C'est pourquoi je n'hésite pas, comme je l'ai fait maintes fois, à dire à chacun : « Quelle que soit ton idéologie, quelle que soit ta foi, si ton cœur est généreux, ta pensée honnête, ta volonté fermement orientée vers la justice, le civisme et le désir de bâtir la France que nous devons savoir mériter, ne dépense pas ton énergie à ranimer des querelles et à élever des barrières, ne t'attarde ni à droite, ni à gauche, mais de toutes tes forces, entraîne tes amis et tends-toi vers l'avant. Choisis ton homme parmi ceux qui rallient et non parmi ceux qui divisent. »

Je vous le repète aujourd'hui !

Chers Electrices, chers Electeurs

JE ne crois pas être connu comme homme sectaire, partisan et excité ; mes méthodes sont celles du rapprochement des oppositions pour une union dans l'étude objective et la libre discussion.

Si j'ai des adversaires de doctrine, ce qui est normal dans une démocratie, c'est dans l'amitié sincère que se situent nos rapports officiels ou privés, ainsi que dans le respect absolu de nos convictions. De cela je suis fier, car cette méthode est la bonne !

Il est bien évident que, pour le peuple, il ne peut y avoir de liberté garantie sans l'intervention des représentants de la Nation, les citoyens ne pouvant dialoguer directement avec le Gouvernement comme le font pour eux, leurs représentants élus.

C'est pourquoi, depuis quatre ans, je me suis attaché aux problèmes ruraux. En voulez-vous quelques exemples ?

Proposition de loi n° 674 du 7 juin 1960 pour la suppression des abattements des zones de salaires et en ce qui concerne la détermination du montant des prestations familiales ;

J'ai été désigné par la Commission des Affaires culturelles, familiales et sociales, pour être le rapporteur de la proposition de loi de M. Mariotte, n° 1580 du 24 novembre 1961 pour autoriser les anciens exploitants agricoles à bénéficier de l'assurance maladie volontaire instituée par l'article 1049 du Code rural ;

J'ai été également l'auteur de la proposition de loi n° 1463 du 6 octobre 1961 demandant l'allègement des droits d'auteur pour toutes les communes rurales.

Pour que vous puissiez tous suivre mon travail, j'ai adressé en leur temps à toutes les mairies de ma circonscription ces propositions de loi ainsi que leurs rapports, afin que **chacun puisse demander à en prendre connaissance.**

J'ai travaillé au sein des divers groupements d'études et de défense de vos problèmes et, notamment, de ceux des planteurs de tabac, des petits bouilleurs de crus qui, dans nos campagnes, une fois par an, font leurs quelques bouteilles de « goutte », des transports, des collectivités locales, des associations sportives et artistiques, etc...

Vous avez pu suivre, dans la presse, les questions écrites que je n'ai jamais hésité à poser au Gouvernement chaque fois que j'étais saisi par l'un d'entre vous d'un problème intéressant directement vos corps de métier, vos activités, vos difficultés de tous ordres.

Je regrette que les éditions des journaux de Laon ne couvrent pas les cantons de Vailly et de Braine, qui ont eu, de ce fait, moins d'écho de mon activité que les autres par la presse. Malgré mes nombreuses tentatives, je n'ai pu faire changer ces éditions et il faut que leurs habitants le sachent.

Chacun sait ce que j'ai fait pour aider les collectivités locales, encourager la jeunesse aux sports, soulager bien des misères cachées, surtout chez les vieux et que ce travail, hélas, est loin d'être terminé.

Je suis fermement décidé à poursuivre sur ma lancée, la défense des intérês de mon pays et ceux de notre région et de ses habitants, quel que soit leur métier ou leur opinion, mais en homme libre, et non en figurant et je n'hésiterai pas à continuer à monter à la tribune, comme je l'ai fait à chaque session parlementaire pour faire entendre votre voix.

Chères Electrices, chers Electeurs,

Si j'avais eu quelques hésitations à poursuivre cette tâche passionnante, qu'en 1958, près de 70 % d'entre vous m'ont confiée, les centaines de remerciements écrits et oraux que j'ai reçus de toute part des collectivités locales et des plus humbles, provenant souvent aussi d'autres circonscriptions que la mienne, m'ont fait comprendre que je devais continuer. C'est pourquoi, comme en 1958, je n'hésite pas à vous demander vos suffrages.

Pendant toute la durée de mon mandat, j'ai visité **toutes vos communes et certaines maintes fois** et si, cependant, **certains regrettent de ne pas me voir davantage,** je les remercie de ce témoignage de sympathie, car c'est le même reproche que me font ma femme et mes enfants !

G. DEVÈZE

Pour nous permettre de poursuivre notre action

A VOTRE SERVICE, AU SERVICE DE LA CIRCONSCRIPTION ET DE LA NATION

Votez **Gilbert DEVEZE**

REMPLAÇANT EVENTUEL :
Pierre GOURMAIN

Laon - Soissons - St-Quentin - Imp. Bruneteaux

VU : LES CANDIDATS.